

# POLE DE COMPETENCE EN PROMOTION DE LA SANTE REGION CENTRE



## Actions mises en œuvre Au sein des établissements d'enseignement

### Région Centre Val de Loire

avec le concours de l'appel à projets du  
Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Année scolaire 2017-2018

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

54 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 ✉ [contact@frapscentre.org](mailto:contact@frapscentre.org)

[www.frapscentre.org](http://www.frapscentre.org)

Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700011 - APE/NAF 9499 Z  
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre

## SOMMAIRE

1. Taux de réponse au questionnaire .....	p 4
2. Les adultes référents des actions de prévention dans les établissements .....	p 5
Visibilité et légitimité des actions .....	p 6
3. Répartition des actions en fonction des différents volets de l'appel à projets.....	p 8
3.1. Le volet Alimentation .....	p 9
3.2. Le volet « conduites dites à risques » .....	p 11
3.3. Le volet environnement .....	p 14
4. Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs .....	p 15
5. Les points forts des actions de prévention et de promotion santé .....	p 16
6. Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser .....	p 17
7. Les besoins des personnels pour améliorer les actions .....	p 17
Conclusion.....	p 19

Ce document présente une synthèse des actions d'éducation et de promotion de la santé mises en œuvre dans les établissements d'enseignement, actions qui ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour l'année scolaire 2017-2018.

**Nous remercions les personnes qui ont pris le temps de renseigner le questionnaire d'évaluation avec réflexion et soin.**

D'ores et déjà, l'évaluation démontre **la qualité du travail entrepris dans la majeure partie des établissements d'enseignement** : réflexion sur les besoins des jeunes en matière de prévention et promotion de la santé, travail en équipe dans et hors établissement qui se renforce, qualité des actions et prise en compte de la santé au sens global dans l'établissement. Les propos des personnels des établissements sont très encourageants dans la mesure où ils montrent que ce travail de prévention promotion de la santé dans la communauté scolaire est de plus en plus reconnu et ceci grâce à la persévérance des porteurs d'action et aux intervenants extérieurs qui ont su s'adapter aux demandes des établissements.

Deux approches se dégagent dans les choix opérés par les établissements : soit chaque niveau de classe est concerné par une ou plusieurs actions ; soit le niveau privilégié est celui des jeunes en classe de seconde, 18 établissements optent plus ou moins pour cette stratégie. Les autres établissements s'efforcent de prévoir des actions pour chaque niveau de classes et aussi pour les jeunes internes.

Les établissements ne sont pas tous engagés de la même façon dans leur politique de promotion de la santé, certains ont mis en œuvre des moyens importants visant au bien être des jeunes et à la prévention ; d'autres sont encore dans des actions très ciblées qui demandent à être développées et/ou prévoient essentiellement des journées stand. Néanmoins, se dégage des bilans d'activité et des propos des acteurs, **un souci réel de mettre en œuvre une « politique » santé dans les établissements au plus près des besoins** des jeunes, parfois avec leur concours en tant que jeunes relais santé. Ce travail, toujours à reconduire demande un bel investissement des personnels et des équipes et **des personnels infirmiers qui se trouvent la plupart du temps au centre de ces actions**. Le renforcement et le renouvellement des équipes restent toujours un élément majeur pour la continuité des actions. A ce jour, les personnels engagés dans ces actions restent insuffisamment nombreux. Les processus engagés restent fragiles, demandent le soutien des chefs d'établissement et de la communauté éducative.

Quelques chiffres clés qui seront repris ultérieurement :

**Nous avons reçu tous les questionnaires des 95 établissements ayant reçu un financement dans le cadre de l'appel à projets « Lycéens, apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête » en 2017-2018.**

**33197 jeunes environ ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de prévention au cours de cette année scolaire 2017-18,**

**524 actions différentes ont été déployées sur les trois volets proposés (463 en 2016-2017) :**

- 119 actions (101 en 2016-17) sur le volet alimentation activité physique
- 311 actions (249 en 2016-17) sur le volet « conduites dites à risques »
- 94 actions (86 en 2016-17) sur le volet « santé environnement ».

23 établissements ont accompagné des projets de prévention par les pairs.

### 1- Nombre de réponse au questionnaire

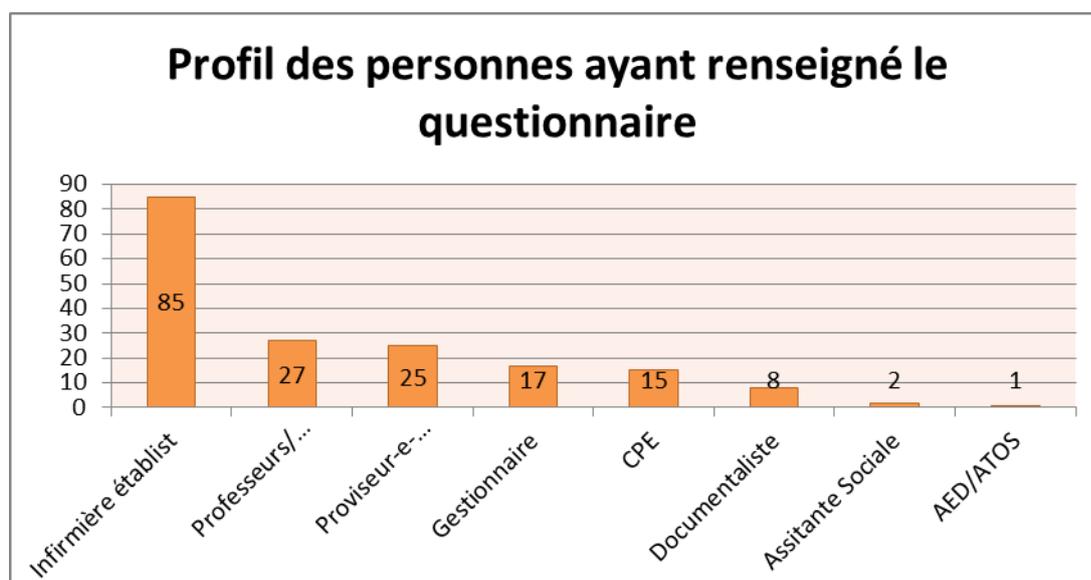
Les 95 bilans attendus **ont quasiment tous pu être exploités** même si la façon dont ils ont été renseignés est de qualité différente.

#### Nombre de bilans en fonction du département

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
8 sur 8	11 sur 11	11 sur 11	27 sur 27	14 sur 14	24 sur 24

#### Fonction des personnels ayant renseigné le document

- **Infirmière : 85**
- Professeurs, enseignants : 27
- Proviseur(e), Proviseur(e) adjoint(e), Directeur(trice) : 25
- Gestionnaire, agent comptable : 17
- Conseiller(ère)s Principal d'Education : 15
- Documentaliste : 8
- Assistant(e)s sociales : 2
- AED/ATOS : 1



**Dans 29 établissements, seule une personne a renseigné le document d'évaluation et dans 66 établissements, le document a été renseigné en équipe de 2 à 8 personnes.**

Ce sont principalement les personnels infirmiers -37- qui ont renseigné le document seul(e) ou avec le ou la proviseur(e), proviseur(e) adjoint(e).

## 2- Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements

Trois questions visent à appréhender les dynamiques à l'œuvre dans les lycées dans le champ de l'éducation à la santé : personnels impliqués, « reconnaissance » des actions et visibilité de ces dernières.

Dans **19 établissements**, seule une personne, souvent l'infirmière constitue la personne de référence.

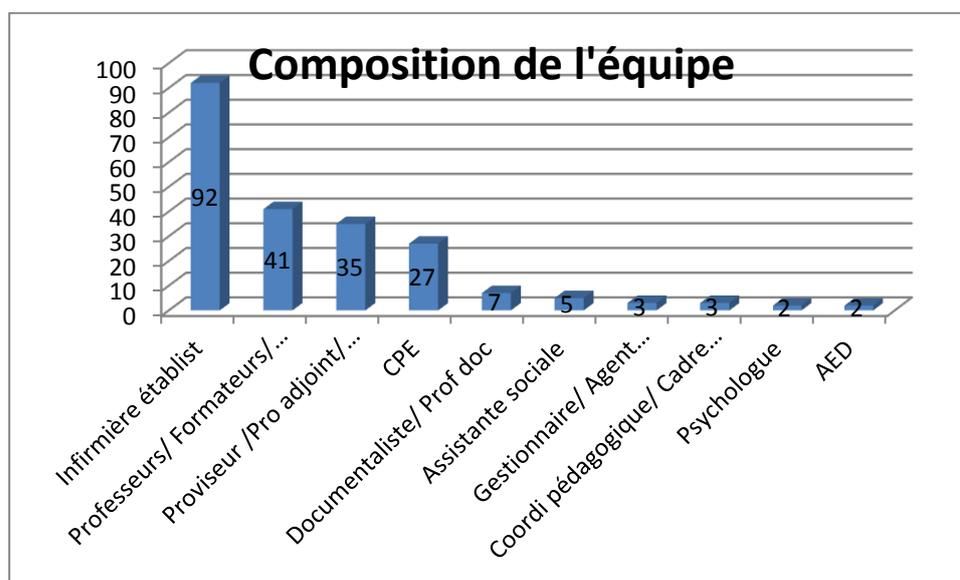
**35 établissements** ont une équipe « santé » de **deux personnes seulement** et **39 établissements** indiquent plus de deux personnes comme référents des actions d'éducation à la santé. Enfin, dans 2 établissements privés, il n'est pas indiqué de personnes référentes.

Dans presque tous les cas, **les personnels infirmiers font partie du noyau** qui impulsent et organisent les actions puisque cette catégorie d'acteurs est mentionnée dans **79 établissements** - quelque établissement ont plusieurs infirmières, ce qui explique qu'elles sont 92 au total - sur les 95 ayant répondu au questionnaire.

Les MFR et quelques établissements privés n'ont pas de personnel infirmier.

**Le personnel infirmier est donc quasi toujours présent dans l'équipe « santé » des lycées publics.**

On peut constater que les personnels éducatifs (professeurs et enseignants) sont peu représentés dans ce qui constituerait des « équipes » santé mais les chiffres ne reflètent pas complètement leur participation car ils sont souvent accompagnateurs de leur classe au cours des actions de prévention santé, voire plus impliqués en fonction de leur discipline et du thème santé traité.



### *Visibilité et légitimité des actions santé*

Si l'inscription des actions santé au projet d'établissement, ainsi que leur présentation au sein du Comité d'Éducation à la Santé Citoyenneté ne sont pas les seuls éléments de visibilité et légitimité des actions, elles constituent un indicateur de base.

Sur les 95 établissements,

**80 soit 84%** inscrivent leurs actions au projet d'établissement et

**62 soit 65%** les présentent au sein des Comités d'Éducation à la Santé Citoyenneté - C.E.S.C.-. Pour rappel, les établissements agricoles, les MFR et lycées privés n'ont pas de CESC, ce qui explique en partie ce résultat.

**86 établissements (90%) estiment que les actions mises en œuvre sont connues**, repérées par les membres de la communauté éducative,

Pour les établissements qui mettent en place des actions depuis plusieurs années consécutives, nous leur avons demandé s'ils observaient une évolution dans l'accueil de ces actions par la communauté éducative.

Si l'on compare les résultats avec ceux de l'année 2016-2017, ils sont en nette évolution :

73 établissements estiment que l'accueil est positif de la part des personnels de la communauté éducative,

67 vis-à-vis des jeunes et

34 par rapport aux familles des jeunes.

Une dernière question vise à appréhender les liens entre les actions de promotion de la santé et le climat scolaire de l'établissement. **Cette question a été renseignée dans 82 établissements et 72 personnes ont explicité leurs propos.**

Les réponses montrent les bénéfices des actions elles-mêmes - moins de violence, moins de stress, prise de conscience des situations à risques..- et leur impact sur la communauté scolaire à différents niveaux :

**Des actions bénéfiques pour les jeunes :** meilleure communication entre eux, prise de parole, auto réflexion sur leurs comportements, meilleure gestion des conflits, les conflits quotidiens ont nettement diminué, décroisement des classes : **30 réponses**

**Des relations plus faciles entre jeunes et adultes :** amélioration de la communication entre jeunes et adultes, du vivre ensemble, échanges dans un climat de confiance, bénéfice des actions en terme de communication par l'échange en dehors des temps scolaires : **16 réponses**

**Un positionnement différent des adultes :** autre regard sur les actions réalisées, sur les jeunes eux-mêmes, favorise le dialogue entre jeunes et adultes de l'établissement, facilite la pluridisciplinarité, les adultes voient leurs élèves différemment... : **10 réponses**

**Un recours aux soins, au personnel médical facilité :** demande d'aide auprès des adultes, les jeunes viennent plus facilement parler des situations difficiles qu'ils vivent,

plusieurs adolescents ont entamé une prise en charge suite aux actions menées, meilleure identification des personnes ressources par les élèves, professeurs et parents : **6 réponses**

**Aur final, ces actions permettent de sortir les jeunes et les adultes du cadre scolaire et des attentes de l'école très centrées sur les résultats scolaires. Ils introduisent une dimension humaine dans les relations qui autorisent le jeune à exister dans des rôles différents que celui d'élève.**

Pour mieux illustrer notre propos, voici quelques extraits des réponses des personnels :

« Les actions menées dans notre lycée agissent sur le climat scolaire en améliorant le vivre ensemble, les résultats scolaires, le bien être des élèves en diminuant l'absentéisme, les violences et le harcèlement. En ayant une stratégie d'équipe et en faisant appel aux partenaires extérieurs, les actions bien menées maintiennent une justice scolaire et un bon climat dans l'établissement. »

« Le travail sur le bien-être en milieu scolaire et le sentiment de sécurité des élèves améliorent le climat scolaire. Des points communs : l'un comme l'autre sont liés à la qualité des apprentissages et à la réussite éducative ; l'un comme l'autre abordent les déterminants du vivre ensemble dans l'établissement scolaire, et participent aux conditions dans lesquelles s'effectuent la transmission des connaissances ».

« Les projets d'éducation à la santé menés au sein de l'établissement sont élaborés en fonction du constat des besoins des élèves par les différentes équipes (pédagogique, éducative, soignante, sociale ...), et sont bien repérés par tous de par la communication faite auprès de tous. Ils contribuent à une meilleure estime et connaissance de soi pour les élèves, les amenant à la réflexion et en les accompagnant à une réussite individuelle et scolaire ».

« La journée contre le harcèlement, la journée contre les discriminations ainsi que la course contre la faim permettent des liens, des échanges hors du temps scolaire pour des causes importantes. La créativité y est sollicitée et accompagnée. Chacun a ainsi la possibilité de s'impliquer à son niveau, les efforts des élèves égalant ceux des adultes. Le sens des responsabilités de tous est mis à l'honneur et récompensé. Il en résulte des bénéfices en terme de communication, et donc de climat scolaire ».

« Constitue des moments d'échange pour s'exprimer librement sur des sujets sensibles dans le respect des autres. Permet une approche différente des sujets abordés par rapport aux enseignements « traditionnels » par la présence d'intervenants extérieurs. Sort du contexte scolaire habituel et constitue des moments particuliers. Permet aussi le décloisonnement des classes ».

« Le renouvellement des élèves au sein d'un établissement scolaire est très régulier (tous les 2 ou 3 ans). Aussi il est important de transmettre des informations et des conseils en lien avec la santé et le bien être des jeunes de façon répétée. Les activités de prévention et d'éducation à la santé mises en place progressivement au sein du LPA sont des facteurs de mutualisation d'une culture commune et d'une amélioration des connaissances en la matière pour nos élèves. Il est à noter que ceux-ci apprécient que la parole leur soit donnée sur ce sujet ».

### 3- Répartition des actions de prévention, promotion santé en fonction des différents volets de l'appel à projets régional

#### Répartition des établissements en fonction du nombre de volets investis

L'appel à projets « Lycéens, apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête » comporte plusieurs volets. Le conseil régional incite les lycées à investir les 3 volets proposés.

Si la majorité des établissements répond à cette attente,

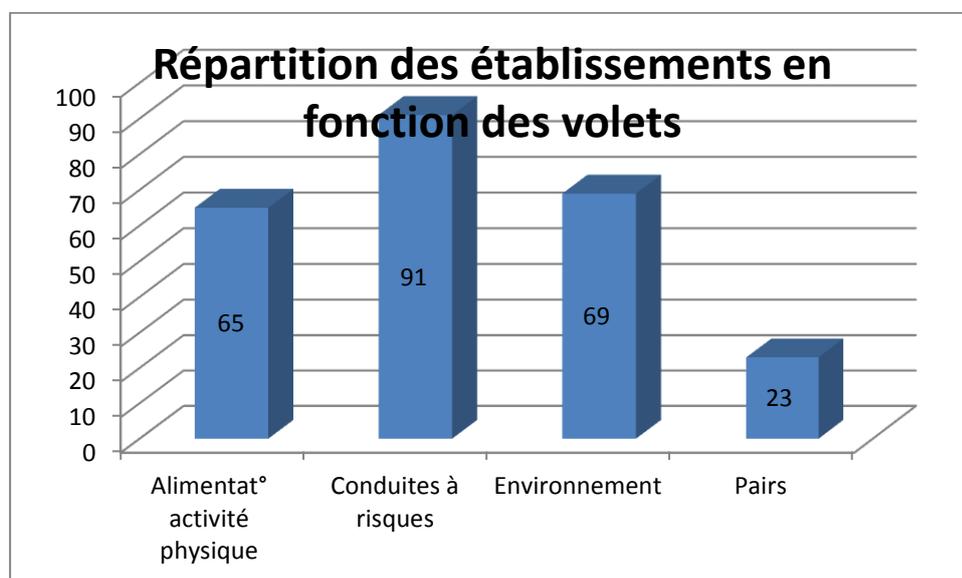
**14 d'entre eux ont inscrit des actions sur un seul volet.** La majorité de ces établissements ont mis en œuvre des actions sur le volet 2, parfois en empruntant l'approche de prévention par les pairs (4 établissements).

**32 lycées** ont mis en place des actions sur **deux volets**,

**49 lycées** ont mis en place des actions sur **trois volets**.

#### Répartition des établissements en fonction de la thématique des volets investis

Ici, nous nous proposons d'appréhender les volets investis par les établissements d'enseignement.



**91 établissements** ont mis en œuvre des actions s'inscrivant sur le volet 2 « **conduites à risques** »,

**69 établissements** ont mis en œuvre des actions sur le volet 3 « **santé et environnement** »

**65 établissements** ont travaillé sur l'alimentation, soit 5 de plus que l'an passé.

**23 établissements** ont développé des actions empruntant une démarche de prévention par les pairs.

### 3.1. Le volet alimentation

**65 établissements** se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **119 actions différentes (101 actions** en 2016-17) sur ce thème mises en œuvre tout au long de l'année scolaire.

#### Répartition des projets « alimentation »

	Thématiques	Répartition des actions par thème	119
1	Equilibre alimentaire /cuisine diététique/grignotage / diabète/ produits sucrés/fruits et légumes	38	
2	Alimentation biologique, impact environnementale, manger de saison et local	19	
3	Petit déjeuner-Goûter -Collation fruits	10 +7	
4	Activité physique	17	
5	Atelier cuisine-goût-sens	11	
6	Réduction du gaspillage-Tri sélectif-Solidarité	11	
7	Image de soi-Accompagnement individuel	4	
8	Solidarité	2	

**38 actions** empruntent une approche relativement « classique » sur ce thème en travaillant sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, les risques pour la santé d'une alimentation déséquilibrée, les produits sucrés, le diabète et aussi la promotion de la consommation de fruits et légumes.

**17 actions** valorisent l'activité physique en proposant une offre d'activité en dehors des heures de cours régulières (pour les demi-pensionnaires ou internes par exemple) ou en organisant un temps spécifique sur ce thème (offre de la ligue du Centre d'Athlétisme, cross ou autres sports) pour l'ensemble de la communauté scolaire ou pour un niveau de classes.

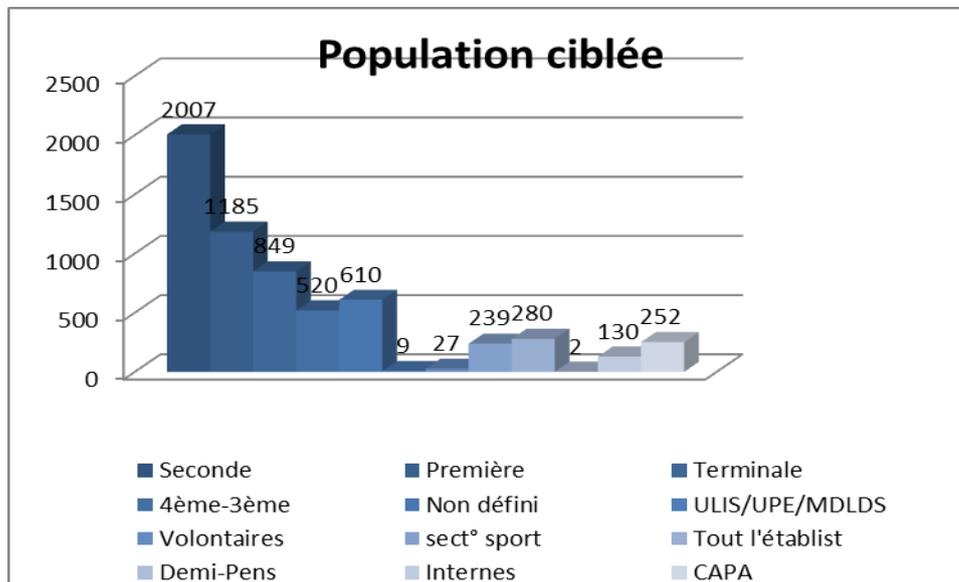
**10 actions** sont centrées sur le petit déjeuner et 7 sur une offre de produits équilibrés (fruits ou sandwiches) à la pause du matin.

**11 actions** sont centrées sur la restauration scolaire en menant des actions de réduction du gaspillage alimentaire et en réunissant la commission des menus.

Des approches mettent en jeu les sens et la pratique en proposant des ateliers cuisine, en travaillant sur le goût, la découverte du patrimoine alimentaire.

*Public visé sur les projets « alimentation »*

**Un peu plus de 6000 jeunes** ont bénéficié de séances d'animation sur ce volet.



**Les jeunes de classe de seconde sont les plus ciblés avec 2007 jeunes** bénéficiaires d'actions sur le thème de l'alimentation. **1185 jeunes de première et 849 jeunes de terminale** ont eu des propositions d'animations sur ces sujets.

D'autres niveaux de classes ont été ciblés : les jeunes en 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>, soit 520 ; les jeunes en section CAPA (252), des jeunes en section sportive (239) et enfin les internes au nombre de 130. Certaines actions (réduction du gaspillage en restauration scolaire, amélioration de la restauration collective) s'adressent à l'ensemble de la communauté scolaire ou encore au demi-pensionnaire. Ces actions bénéficient aussi du travail de jeunes volontaires en service civique sur le gaspillage alimentaire dans quelques lycées.

3.2. Le volet « conduites dites à risques »

**91 établissements** ont mis en place des actions sur ce thème, ce qui représente **312 actions développées sur ce volet**,

*Répartition des projets « conduites à risque »*

N°	Thématiques	Répartition des 311 actions par thème
1	Sexualité / Prévention des IST/SIDA	65
2	Substances psycho -actives	63
3	Gestion du stress	48
4	Harcèlement, discriminations	39
5	Compétences Psycho Sociales	26
6	Nouvelles Technologies de l'Information Communication	19
7	Prévention routière	14
8	Autres thèmes	14
9	Journée mondiale de lutte contre le sida	10
10	Accès aux soins dont point écoute	10
12	Egalité femme/homme	3

Deux thèmes sont particulièrement retenus par les équipes éducatives sur ce volet : l'éducation à la sexualité et les prises de risques en lien avec des consommations de substances psycho-actives.

**L'éducation à la sexualité** et la prévention des IST SIDA représentent **65 actions soit 21% des thèmes choisis** auxquelles on pourrait ajouter les 10 établissements qui organisent des actions à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida (stand dans le lycée).

Les **consommations de substances psychoactives** avec ou sans centrage sur un produit en particulier, représentent **63 actions** soit **20 % des thèmes choisis**.

**48 actions** **soit 15%** visent une meilleure **gestion du stress**. Ce sont essentiellement des jeunes volontaires des classes de terminale et première qui se voient proposer ce type d'action.

**39 actions** visent à prévenir la violence, le harcèlement, l’homophobie, le vivre ensemble, la différence, la violence conjugale auxquelles il faut ajouter 2 actions orientées vers la prévention de la radicalisation,

**26 actions** cherchent à renforcer les compétences psycho sociales, à acquérir des techniques oratoires et à mieux verbaliser,

**19 actions** concernent l’utilisation des **nouvelles technologies de communication** et leurs risques éventuels,

**14 établissements** ont mis en place des actions sur la **prévention routière**,

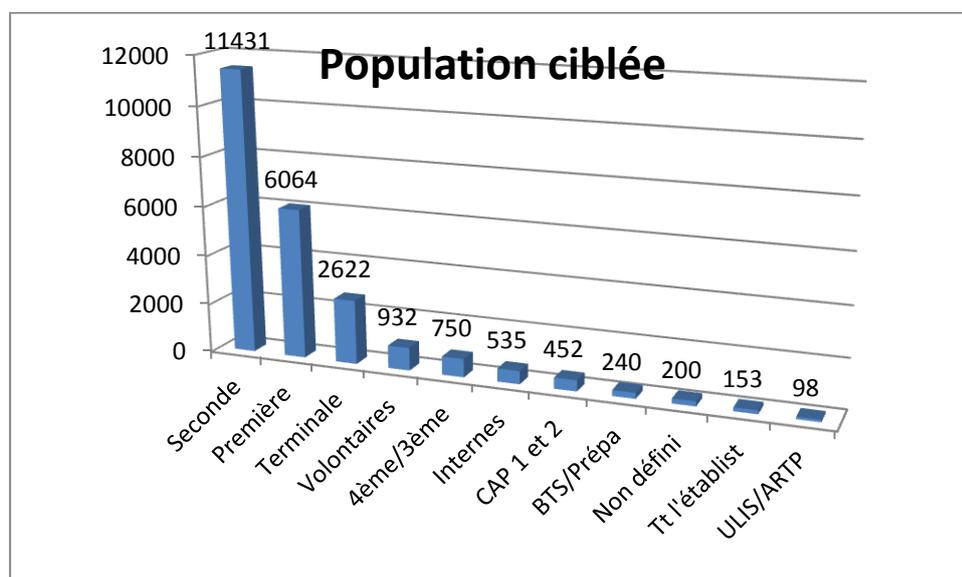
Des thèmes comme la réduction des crachats, la posture d’élève, la prévention des chutes de cheval, être adolescent sont choisis par 14 lycées.

Enfin, une dizaine d’établissements notent l’existence d’un point écoute et/ou le fait de faire connaître des lieux ressources comme les maisons des adolescents.

**Plusieurs établissements** ont organisé des actions s’adressant à l’ensemble de la communauté scolaire ou à tout un niveau de classe. Ces journées ou demi-journées sont parfois organisées avec le concours de « jeunes relais santé » à l’occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida et/ou pour le Sidaction, sur des thèmes comme les addictions.

Pratiquement, cela peut donc prendre la forme de stands de prévention sur une journée ou demi-journée, les jeunes passant sur ces différents stands accompagnés de leurs professeurs. Ces animations peuvent venir ou non en complément d’actions d’éducation pour la santé plus ciblées en groupe restreint auprès des mêmes publics.

*Public visé sur les projets « conduites à risques »*



Plus de 23 000 jeunes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions sur ce volet 2.

Les actions qui sont développées s'adressent en priorité aux jeunes des **classes de seconde avec 11 431 adolescents impactés**. Néanmoins, les élèves de première (6064 jeunes) et terminales (2622 jeunes) **sont aussi ciblés**.

Les volontaires que l'on retrouve notamment sur les propositions de gestion du stress représentent 932 jeunes.

3.3. *Le volet santé environnement*

**69 établissements** se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **94 actions** différentes sur ce thème.

*Répartition des projets «santé environnement»*

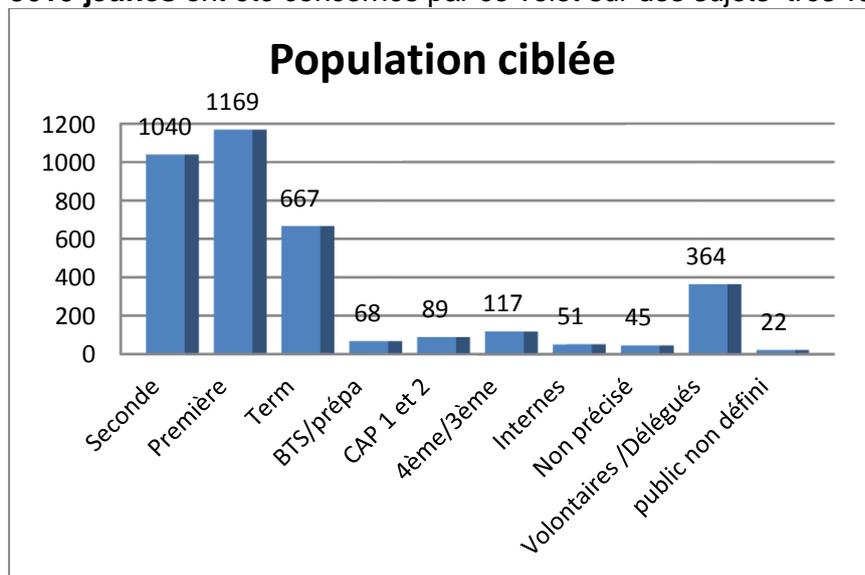
N°	Thématiques	Répartition des actions par thème	94
1	Citoyenneté	32	
2	Secourisme	23	
3	Environnement	15	
4	Audition	8	
5	Cadre de vie	5	
6	Sommeil	4	
7	Automédication	4	
8	Hygiène dont bucco dentaire	3	

Un type d'action se retrouve sur ce volet de façon majoritaire : des actions dits citoyennes avec **32** actions promouvant la citoyenneté : don du sang, don d'organe notamment et 23 actions de formation au secourisme.

Viennent ensuite des actions sur l'environnement au sens « écologique », puis sur l'audition l'amélioration du cadre de vie. Le sommeil, l'automédication et l'hygiène se placent en dernière position.

**Public visé sur les projets «santé environnement»**

**3610 jeunes** ont été concernés par ce volet sur des sujets très variés :



Les jeunes de seconde (1040), première (1169) et terminale (667) **sont les plus concernés par ces actions.**

**4- Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs**

**23 établissements** développent des actions avec des **lycéens relais santé pairs.**

Environ 250 jeunes relais santé pairs se sont impliqués dans différentes actions : les groupes pairs pouvant compter de 3 à une quarantaine de jeunes.

Les actions d'éducation de prévention santé par les pairs sont sur les thèmes santé suivants :

14 lycées sur le harcèlement avec des jeunes dits ambassadeurs qui ont bénéficié d'une formation,

4 lycées sur le thème des addictions formés souvent par l'ANPAA, 2 sur l'égalité fille garçon et 2 sur la prévention du VIH Sida.

D'autres thèmes apparaissent de façon plus marginale comme l'alimentation.

## 5- Les points forts des actions de prévention et de promotion santé

N°	Points forts recensés	Répartition en effectif
1	Réponses aux besoins et Actions mises en œuvre	22
2	Partenariats extérieurs	14
3	Implication des équipes, de la communauté éducative	13
4	Motivation, implication des jeunes dans les actions	7
5	Tous les jeunes bénéficient d'actions de prévention	6
6	Identification des lieux, professionnels ressources	4
7	Soutien du chef d'établissement	3

Les points forts des projets s'organisent autour de différentes thématiques :

- les actions de promotion santé et de prévention elles-mêmes –pertinence des sujets abordés et la variété des thèmes traités, réponse aux attentes et besoins des jeunes y compris dans le suivi de jeunes en grande difficulté sur toute l'année, modalités de mise en œuvre satisfaisantes sont des points fréquemment évoqués par les porteurs de projet. Le fait que ces actions concernent l'ensemble de la communauté éducative est appréhendé positivement.
- l'implication des différents membres de la communauté quand elle existe, est aussi un point de succès des actions. Les établissements de petite taille sont ceux où cette implication est la plus facile

Les partenariats avec les structures et associations locales sont souvent jugés comme très satisfaisants et sont recherchés par les établissements.

## 6- Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser.

N°	Difficultés recensées	Répartition en effectif
1	Manque de temps	34
2	Implication et mobilisation de la communauté éducative	10
3	Intervenants extérieurs	8
4	Contraintes financières	8
5	Charge de travail importante	3

Parmi les premiers obstacles identifiés, la question du temps occupe toujours une place importante et à plusieurs niveaux : caler les interventions dans l'emploi du temps élèves, est souvent un premier obstacle, trouver des plages horaires libres et communes entre les partenaires extérieurs et l'emploi du temps des jeunes apparaît de plus en plus délicat.

Les lycées professionnels rencontrent des difficultés supplémentaires dans la mesure où le temps de stage important des élèves dans le cursus scolaire réduit le temps de présence des jeunes dans l'établissement.

Le manque **d'implication des équipes éducatives** constitue le deuxième point à faire progresser si l'on veut espérer une continuité des actions : reprise des actions d'éducation à la santé dans les disciplines, participation des professeurs au sein du CESC et dans l'organisation voire la conduite des actions. Si le turn over des équipes complique l'engagement des adultes, il semble que les freins sont plus liés aux représentations des professeurs qui estiment que la santé relève des missions de l'infirmière-er- de l'établissement.

Le troisième point qui pose problème concerne les partenariats extérieurs : le manque de temps de leur côté pour intervenir dans les établissements et le coût élevé des interventions (argument qui est revenu 8 fois au moins) limitent donc le recours aux partenaires pourtant estimés comme un facteur de réussite important dans les projets mis en œuvre.

**7- Les besoins des personnels pour améliorer les actions**

N°	Besoins recensés	Nombre d'établissement
1	De journée d'échanges et mutualisation d'expérience	51
2	D'aide au repérage de partenaires extérieurs	27
3	De journée de réactualisation sur des thèmes santé précis	26
4	D'accompagnement méthodologique	9

Quatre types de besoins sont apparus : échanges et mutualisation des expériences, repérage des partenaires extérieurs pouvant intervenir auprès des jeunes, réactualisation des connaissances et accompagnement méthodologique.

L'item 3 « Journée de réactualisation sur des thèmes santé » n'a pas été très souvent précisé par les acteurs. 5 personnes demandent une actualisation de leurs connaissances sur la sexualité, 4 sur l'alimentation, 3 sur le sommeil. Les autres thèmes sont cités une ou deux fois : la gestion du stress, l'hygiène buccodentaire, les addictions, le harcèlement et la violence à l'adolescence et la communication non violente...Les besoins sont parfois très ciblés comme sexualité et pornographie ou psycho pathologie de l'adolescent.

L'accompagnement méthodologique est aussi parfois précisé :

Une demande concerne l'évaluation des actions, une porte sur la programmation des actions, une autre le repérage et la prise en charge du harcèlement et enfin une dernière concerne un accompagnement pour faire évoluer le projet.

## Conclusion :

A partir des retours de questionnaire de 95 établissements, nous avons pu recenser 524 actions de prévention promotion de la santé mises en œuvre en 2017-2018, soit plus de 5 actions différentes en moyenne par établissement.

Globalement, l'on peut souligner que **l'appel à projets du Conseil régional Centre Val de Loire est un soutien précieux pour les établissements, soutien qui va au-delà des aspects financiers**. En effet, la visibilité des actions et de leurs porteurs s'améliore comme nous avons pu le montrer. Les lycées qui conduisent des actions depuis plusieurs années notent des effets positifs de ces projets sur l'ensemble de la communauté scolaire. Si l'impact des actions sur le climat scolaire nécessiterait un travail plus approfondi, il apparaît qu'elles contribuent à une communauté scolaire et à un vivre ensemble apaisé.

- *Les actions répondent à des besoins de mieux en mieux identifiés par les porteurs de projets et elles sont favorablement accueillies par les jeunes et par les adultes des établissements. Elles semblent aussi impacter l'ensemble de la communauté scolaire et elles permettent d'appréhender les jeunes en dehors de leur rôle d'élèves. Ils sont donc considérés comme personne à part entière dans ce moment de vie très particulier de construction.*
- *Les partenariats avec l'extérieur se renforcent et apparaissent comme incontournables pour assurer la pérennité des actions. Des lycées notent que les partenaires peuvent manquer de disponibilité : est-ce en lien avec leur fragilisation du fait des baisses de financement ? c'est une question*
- *Ces actions offrent des occasions de collaboration entre les différentes catégories de personnel, entre les jeunes eux-mêmes et entre adultes de l'établissement et jeunes.*